

TAUX DE NITRATES ET MAREES VERTES

En baie de Saint-Brieuc, quel était le taux de nitrates dans les rivières avant l'apparition des algues vertes et à quel taux faut-il descendre pour voir disparaître les marées vertes ?

Cette question essentielle revient fréquemment et donne lieu trop souvent à réponses erronées qui ne citent pas de source, lesquelles existent pourtant.

En effet, les chercheurs de l'IFREMER ont depuis longtemps apporté des réponses précises en la matière et M. Alain MENESGUEN, agrégé de sciences naturelles, docteur en océanographie biologique et chercheur en modélisation des écosystèmes côtiers, s'est évertué à vulgariser les connaissances scientifiques sur le sujet. Pour preuves (entre autres) :

- l'article publié par Le Monde le 14 juillet 2011, où M. Ménesguen déclarait déjà : « Les scientifiques estiment à 2 ou 3 mg/l la quantité "naturelle" de nitrate dans les rivières bretonnes. En 1971, date des premières mesures, on était déjà à 4,4 mg/l... C'est désagréable à entendre, mais redescendre à 20 mg/l n'aura aucun effet sur les marées vertes. Il faudra passer sous la barre des 10 mg/l pour commencer à rendre la quantité d'algues vertes acceptable. Cela demande un effort considérable. »

https://www.lemonde.fr/planete/article/2011/07/14/algues-vertes-une-fuite-en-avant-qui-ne-s-attaque-pas-a-l-origine-du-mal_1548638_3244.html

- La conférence donnée par M. Ménesguen le 13 mars 2013, à retrouver dans les archives de l'IFREMER, où il précise qu'en 1971, 160 mesures ont été effectuées durant les quatre saisons, dans plusieurs rivières en Bretagne avec une moyenne de 4,4 mg par litre.

- M. Ménesguen a publié en janvier 2018, aux éditions Quae, un ouvrage de 119 pages intitulé « Les Marées vertes 40 clés pour comprendre » que tout un chacun peut toujours se procurer et où il livre, en page 57, un tableau qui donne les abattements simulés de la marée verte en fonction de la teneur en nitrate dans les fleuves côtiers sur 5 baies (d'après Perrot et al., 2014).

La baie de SAINT BRIEUC présente les perspectives les plus défavorables.

—> **A 20 mg de nitrates, aucune diminution des marées vertes**

alors que pour les autres baies oui (- 23, - 29, - 31, - 42 %)

15 mg = - 30 % de marées vertes

10 mg = - 41 % (de - 51 % à - 62 % pour les quatre autres sites)

5 mg = - 54 % (de - 69 % à - 77 % pour les quatre autres sites).

M. Ménesguen poursuit : « La valeur guide à ne pas dépasser, évaluée à 10 milligrammes par litre, fut reprise par l'administration des Côtes d'Armor dès 1999, puis confirmée de façon détaillée sur cinq des sites bretons les plus touchés par le CEVA au cours des années 2010. Ramener à moins de 10 milligrammes par litre les teneurs des rivières concernées (...) permettrait de diminuer d'au moins 50 % la biomasse d'algues échouées (voir tableau). Ce seuil sera repris en 2011 par le CESER... »

RAPPEL (Dernier tableau de bord de la CLE du SAGE de la baie de St-Brieuc - pages 11 et 13)

Les fuites d'azote sont « globalement stables depuis 2010-2011 ».

NITRATES « Depuis 2013-2014, les percentiles annuels stagnent (Gouët et Ic) voire augmentent légèrement (Urne et Gouessant) ». Percentiles 90 en 2019-2020 aux exutoires :

IC : 41 - GOUESSANT : 36 - URNE : 30 - GOUET : 28,8